

Zoom sur...



L'importance de l'adaptation

Qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un jeune enfant, se séparer de ses parents et être accueilli dans un nouvel environnement est une étape importante et parfois difficile à passer. Le jeune enfant a besoin, de manière progressive, de construire un lien avec son assistant maternel.

L'adaptation est une période de transition entre le temps passé près de ses parents et celui passé chez son assistant maternel. C'est un moment de connaissance réciproque pour l'enfant, la famille et le pro-

fessionnel de la petite enfance.

Ce temps d'adaptation si précieux :

- permet à l'enfant de se familiariser en douceur avec son nouvel environnement et à se séparer de son parent en toute confiance.
- permet à l'assistant maternel d'apprendre progressivement à connaître l'enfant et ses habitudes de vie ;
- permet de créer une relation de confiance entre le professionnel et le parent ;
- permet aux autres enfants accueillis, de modifier en douceur leur petit cocon déjà créé chez leur assistant maternel.

Cette période – dont aucun modèle « type » n'existe - se prépare et s'individualise entre l'assistant maternel et le parent, en amont d'un accueil à temps complet.

Débuter en privilégiant des petits temps de façon répétée afin de permettre à chacun (enfant, parents et assistant maternel) de trouver son rythme et connaître les rituels de l'enfant, ses habitudes d'endormissement, le déroulement du temps du repas, du change... Puis, laisser l'enfant vivre différents moments chez l'assistant maternel sans son parent. Durant l'adaptation, il est primordial de verbaliser avec empathie et bienveillance les émotions, les angoisses et les peurs. L'enfant se sentira alors en toute sécurité et écouté...

ADDAN :

Accompagnement à **D**omicile aux **D**émarches **A**dmistratives et **N**umériques

Vous avez plus de 60 ans et rencontrez des difficultés dans la gestion de vos démarches, ce dispositif est pour vous !

Depuis avril 2022, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement à domicile, pour la gestion administrative et/ou numérique. Nous intervenons sur le territoire du CLIC des Portes de Bretagne (mais aussi sur celui du CLIC de la Roche aux Fées) afin de rendre accessible la pratique du numérique et permettre une réappropriation de l'environnement administratif. L'accompagnement – qui implique obligatoirement votre accord préalable - a pour but de vous rendre autonome dans vos démarches administratives et en ligne.

Ce service permet aux personnes de + de 60 ans, isolées, vivant à domicile et répondant à des critères de fragilité, de bénéficier de 3 séances gratuites à domicile pour prendre en main leur environnement administratif et numérique (possession d'équipement numérique non obligatoire). Il est possible d'entrer dans le dispositif sur orientation d'un professionnel, élu ou membre associatif, ou directement en contactant le référent de votre territoire CLIC. Il ne remplace pas les services déjà implantées sur votre territoire et ne peut pas répondre aux demandes urgentes. En fin d'accompagnement, un relai peut être proposé avec un acteur local (Maison France services, atelier numérique d'une médiathèque, cours d'informatique...).

Vos papiers ne sont pas triés et vous avez des démarches à faire, nous pouvons vous aider à vous y retrouver

Votre conjoint ou aidant est hospitalisé, vous avez besoin d'un soutien ponctuel pour vos démarches administratives (tri, classement, identification des papiers importants, ...)

Vous avez besoin de créer votre espace ou retrouver vos documents en ligne :
Ameli.fr, impot.gouv.fr...

Vous avez besoin de créer une boîte mail pour vos démarches administratives

Vous êtes en difficultés pour fournir les documents nécessaires pour un dossier de demande d'aide...



CONCOURS PHOTO 2022



3^{ème} étape du concours photo lancé au printemps : « L'Automne et les fêtes de fin d'années à Gennes ».

Une belle occasion de partager les paysages colorés de l'automne qui vous entourent ainsi que vos plus belles décorations de Noël !

Amateurs ou professionnels de la photographie, vous êtes tous invités à participer à ce concours. Les plus beaux clichés seront mis à l'honneur et le vainqueur verra sa photo en couverture du Gennes Info. Les prises de vues et le bulletin de participation doivent parvenir avant le 03 janvier 23 par mail à l'adresse suivante : gennes.info@gmail.com.

Règlement :

- ⇒ Photos à envoyer sous JPEG en HD ;
- ⇒ **3 photos maximum par participant** ;
- ⇒ Format portrait ou paysage ;
- ⇒ Cliché uniquement pris à Gennes sur Seiche (précisez le lieu de la prise de vue sur chaque photo) ;
- ⇒ Ajouter un droit à l'image signé pour chaque personne présente sur la photo ;
- ⇒ Le photographe s'engage à ne pas demander de droits sur sa photo.



Bulletin de participation

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

- Amateur
- Professionnel
- J'accepte le règlement du concours
- J'ai joint les droits à l'image pour les personnes figurant sur les photos
- Je cède les droits des photos envoyées dans le cadre de ce concours *

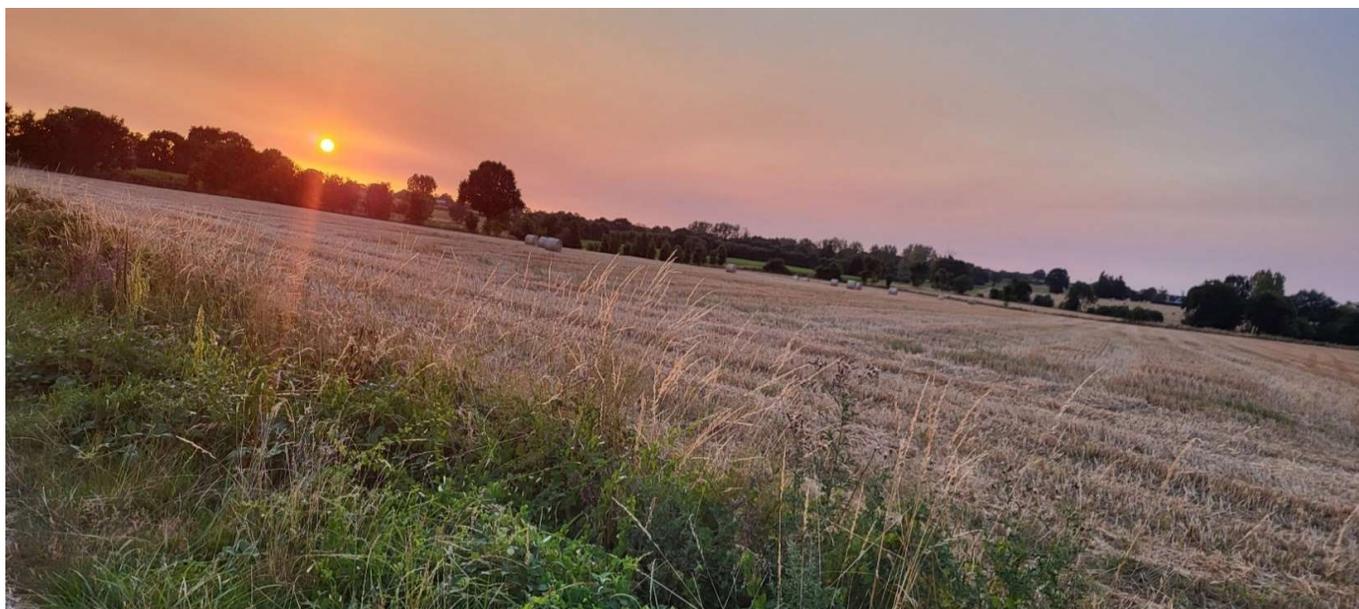
* Mention à cocher impérativement

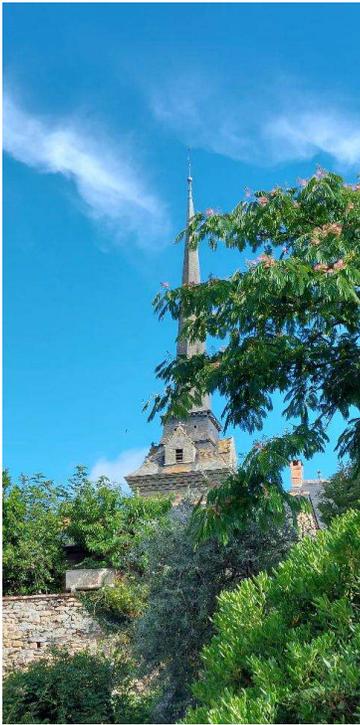
« L'été & les vacances à Gennes sur Seiche ».

Alors que vous avez découvert en couverture la seconde photo primée de notre concours photo « Détente », le choix a été tout aussi difficile que lors de la précédente édition...

Merci à tous les participants : Cécile, Gwenola, Léonie, Mélanie, Oana, Sandy, Viviane...

Et découvrez maintenant leurs plus belles photos...





Bonjour à toutes et à tous,

Nous inaugurons une nouvelle formule de notre désormais célèbre et attendue rubrique Histoires d'Histoire. Aujourd'hui je laisse la plume, ou plutôt le clavier, il faut vivre avec son temps, à un invité : Mr Olivier Bobille.

Mr Bobille est le petit-fils de madame Léonie Perrier qui fut maire de notre chère commune de Gennez sur Seiche et une rencontre fortuite et ô combien enrichissante au détour d'une de nos ruelles un jour de printemps m'offre le plaisir de lui ouvrir cette rubrique.

Léonie PERRIER, Maire de Gennez Sur Seiche (1977 – 1995), première femme maire du Pays de Vitré !

Léonie PERRIER a marqué la commune de son empreinte. Venant d'une famille de 5 enfants, elle est née en 1916 à Gennez au vieux presbytère. Elle s'est mariée en 1934, à 18 ans, avec Ferdinand. Ils auront 3 enfants. Elle exercera à Gennez le métier d'artisan-boucher pendant 18 ans, avant de se lancer pendant 15 ans dans le milieu du commerce de bestiaux, métier réservé jusqu'alors à la gent masculine, puis de terminer dans l'assurance-vie.

Femme de fort tempérament, dotée d'un sens aigu de l'intérêt général, Madame PERRIER est élue maire en 1977 à 61 ans à la suite de Monsieur Paul Poirier. Elle est la première femme maire du Pays de Vitré. Elle sera réélue successivement en 1983 et 1989. Elle réalisera donc trois mandats.

Pendant ses 18 ans comme première magistrate de la commune, Madame Perrier a eu à cœur de mener de nombreux projets avec une gestion rigoureuse, un franc-parler et une approche directe des problèmes bien connus de ses administrés.

Citons par exemple :

- La création de la salle Ty Mad,
- La restauration de la couverture de l'église,
- L'aménagement de la Pommeraie en logement,
- La transformation de l'école en salle polyvalente,
- Les travaux à la maison de retraite,
- La reprise du dernier commerce,
- Le baptême des rues,
- Et moult autres chantiers...



Inauguration salle polyvalente

Certains travaux ont été finalisés après son mandat comme le tout-à-l'égout ou la salle de sports. Madame Perrier a aussi tenu provisoirement le café pour le maintenir en activité avant sa reprise par un professionnel. Pour en faire la publicité, elle n'a pas hésité à l'époque à utiliser les services de l'émission radio de Pierre Bonte.

Madame PERRIER a pris une retraite bien méritée à 79 ans. Après son mandat, elle soulignait avec une certaine nostalgie : « J'aimais cela ! ». Monsieur Lucien PRIOUR lui a succédé. Elle est décédée le 4 septembre 2003 à La Guerche de Bretagne.

Quelques repères chronologiques :

- 26 juillet 1960 : Date du début de l'exploitation de « Marchand de bestiaux »,
- 1977 – 1995 : première femme maire de l'arrondissement de Vitré,
- 17 juin 1987 : « Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole »,
- 09 octobre 1988 : inauguration de la salle polyvalente,
- 24 mai 1997 : Cérémonie de remise de la décoration de Maire Honoraire par Pierre Méhaignerie, Député Maire de Vitré, Président du Conseil Général



*Madame Perrier dans son rôle
d'Officier d'Etat civil lors d'un mariage*



*Le Coq « descendu » lors de la
rénovation de l'église*



Cérémonie de remise de la décoration



Madame Perrier avec les conseillers municipaux à la fin de son mandat

Vous retrouverez sur le Facebook de Gennev Info le lien pour consulter une superbe chronologie interactive et animée réalisée pour la circonstance.

Depuis maintenant 9 numéros, j'ai un grand plaisir à partager avec vous ma passion de l'histoire et du patrimoine mais la rubrique ne m'appartient pas et elle est aussi ouverte à toutes celles et ceux qui voudraient s'exprimer à travers cette page comme je remercie Olivier Bobille d'avoir bien voulu le faire aujourd'hui.

À vos plumes, crayons ou claviers et exprimez-vous nombreux !

Olivier Bobille et Antoine Barré

APPEL A TEMOIN

Le patrimoine mémoriel : transmettre le passé pour préparer le futur

La thématique des commémorations du 14 Juillet dernier mettait l'accent sur l'importance du partage et de la transmission de la mémoire. Construire un pont entre découverte du passé et réflexion sur l'avenir est une autre manière de cultiver le lien entre la Nation, son Histoire et ses armées. Notre patrimoine tant matériel qu'immatériel joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire et des valeurs de notre pays.



Nous pouvons toutes et tous à notre échelle participer à cette construction en collectant nos souvenirs et ceux de nos proches puis en les partageant au plus grand nombre...



Ces 4 photos prises les 11 & 12 août 1944 lors de la libération par les armées françaises et américaines, figent dans le temps un moment marquant de l'histoire de notre commune.



Peut-être reconnaissez-vous des personnes ? Peut-être que ces clichés font resurgir des souvenirs, des anecdotes de cette époque que vous aimeriez partager ? Les citoyens de la Paix se proposent de vous écouter et collecter vos témoignages pour les graver à jamais dans l'Histoire de notre pays...

Mail : gennev.info@gmail.com

Arnaud Plassier
Et les citoyens de la Paix

Une dynamique économique reconnue

La performance économique génère du progrès social et un mieux vivre ensemble. C'est pourquoi, Vitré Communauté fait du développement économique une de ses priorités.

Vitré Communauté bénéficie d'un tissu économique dense avec une diversité d'entreprises industrielles. L'industrie représente 40% de ses emplois quand la moyenne française est à 13%. Si certains ont même parlé « du miracle vitréen », avec son faible taux de chômage, Vitré Communauté est bien l'un des territoires les plus dynamiques de France.



Une éthique du travail

Dans un bassin d'emplois avec une réussite économique mesurable, l'exigence est une valeur clé. Nous le retrouvons au quotidien dans le travail comme dans l'engagement associatif. La qualité professionnelle des collaborateurs dans les entreprises du pays de Vitré est bien reconnue.

Un positionnement géographique favorable

Aux portes de la Bretagne, le territoire est traversé par l'axe Paris-Rennes et Caen-Rennes. Un positionnement qui permet de rayonner sur le grand Ouest et d'accéder rapidement à l'aéroport de Rennes mais aussi aux ports de commerces de Brest, Saint-Malo et Cherbourg.

L'action de Vitré Communauté pour le développement économique et de l'emploi :

- anticiper les besoins en matière foncière et d'infrastructures immobilières ;
- accompagner les porteurs de projets en matière de développement économique ;
- contribuer à l'adéquation de l'offre et de la demande liées à l'emploi ;
- favoriser le maintien d'un tissu artisanal et commercial dynamique sur l'ensemble du territoire, en veillant à la vitalité des cœurs de bourgs et de villes.

L'action concertée avec la **délégation Marches de Bretagne de la CCI d'Ille-et-Vilaine** permet de faire converger actions et moyens au bénéfice du développement économique local.

ALERTE SECHERESSE

Après un printemps déficitaire en pluie suivi d'un été sec et caniculaire, les réserves d'eau du département sont toujours au plus bas. Ceux d'entre nous qui se promènent sur les bords de la Cantache ou de la Valière peuvent en faire l'amère constat à la vue du niveau d'eau... L'Ille et Vilaine est toujours placé en crise sécheresse. Il est plus que jamais nécessaire – pour ne pas subir de coupure d'eau cet automne voir même cet hiver - de préserver les ressources en maîtrisant sa consommation quotidienne avec des gestes simples.



✅ Ayons **TOUS** les bons réflexes pour économiser l'eau !

📍 Informez-vous sur : <https://bit.ly/3ecNDAG>

#IlleEtVilaine
Actualisation octobre 2022

Faites fonctionner les appareils de lavage à plein et réparez les éventuelles fuites d'eau

Retrouvez les mesures de restriction applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

#IlleEtVilaine
Actualisation octobre 2022

Réutilisez l'eau de pluie pour arroser jardin et potager (récupérez le superflu d'eau de vos évier et de vos douches et installez un récupérateur d'eau de pluie)

Retrouvez les mesures de restriction applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

#IlleEtVilaine
Actualisation octobre 2022

Installez des équipements économes en eau (chasses d'eau double flux, réducteurs de pression sur les robinets...)

Retrouvez les mesures de restriction applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

#IlleEtVilaine
Actualisation octobre 2022

Évitez de laisser couler l'eau et privilégiez les douches aux bains

Retrouvez les mesures de restriction applicables sur ille-et-vilaine.gouv.fr

Actualités

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1^{er} janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'engager pour plus de recyclage

Depuis des années, nous nous sommes engagés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. **Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant.** Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants ! Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a **décidé de simplifier ses consignes de tri** afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION.**

Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations !

Et en pratique ?

- 1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.

Plus de doute, tous les emballages se trient !**Qui est concerné ?**

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31/12/2022. À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France.

Réduire ses déchets au quotidien...

Réduire ses déchets au quotidien ? Pour quoi faire ? La réduction des déchets à la source contribue à limiter l'épuisement des ressources naturelles. Une bonne raison de préférer le recyclable et le réutilisable à l'usage unique. Produire moins de déchets, c'est sortir sa poubelle moins souvent et donc maîtriser le coût de traitement des déchets.

**Un premier geste : réduire au magasin****Faire une liste de courses :**

Utilisez une liste de courses pour éviter les achats non nécessaires et le gaspillage alimentaire. Faire une liste de courses c'est réduire ses déchets au quotidien de 20kg par personne par an.

Faire ses courses avec un cabas :

Préférez les caddies, paniers ou sacs réutilisables. Utiliser un sac réutilisable diminue de 2kg les déchets produits par personne par an.

**Vérifier les dates de péremption :**

La date limite de consommation (à consommer avant le...) et la date limite d'utilisation optimale (à consommer de préférence avant le...) sont souvent confondues par le consommateur, ce qui conduit à du gaspillage alimentaire.

Limiter les aliments suremballés :

L'important, c'est le produit et non l'emballage ! Entre deux produits comparables, choisissez celui dont la quantité et le poids d'emballage est réduit.

Éviter les mini-portions :

Ce type de conditionnement, qui multiplie les emballages, prolifère. Privilégiez des contenances plus grandes, pour produire moins de déchets et économiser les matières premières nécessaires à la fabrication des emballages.

**Préférer les contenants en verre :**

Contrairement au plastique ou à la brique, le verre se recycle à l'infini et peut-être réutiliser ou rapporté en magasin.



Réservez sans attendre vos soirées des 04 et 18 novembre...

- ❖ Vendredi 04 novembre dès 18h : **Vide DRESSING**
Ouvert à toutes et tous...



VIDE DRESSING
4ème édition
VENDREDI 4 NOVEMBRE DE 18H A 22H

**Le Bistrot
d'Eugène**

Pour les vendeuses :
inscription avant le 23 octobre
au 06 89 33 76 06

9 rue Jean de Gennes
35370 GENNES SUR SEICIE

Femmes, enfants, hommes, accessoires
tout ce qui touche la mode !

- ❖ Vendredi 18 Novembre à partir de 19h :
Soirée **BEAUJOLAIS** Nouveau et Ancien
sur le thème « **PEAKY BLINDERS** ».



1 verre offert à toutes les personnes déguisées
Repas à thème sur réservation mais aussi
planche de charcuterie / fromages...



**SOIREE
BEAUJOLAIS**
- SPECIAL
PEAKY BLINDERS -
AVEC REPAS SUR
RESERVATION
- VENDREDI 18 NOVEMBRE -
A PARTIR DE 19H

**Le Bistrot
d'Eugène**

Nathalie & Eugène

H2O AT HOME



H₂O at Home

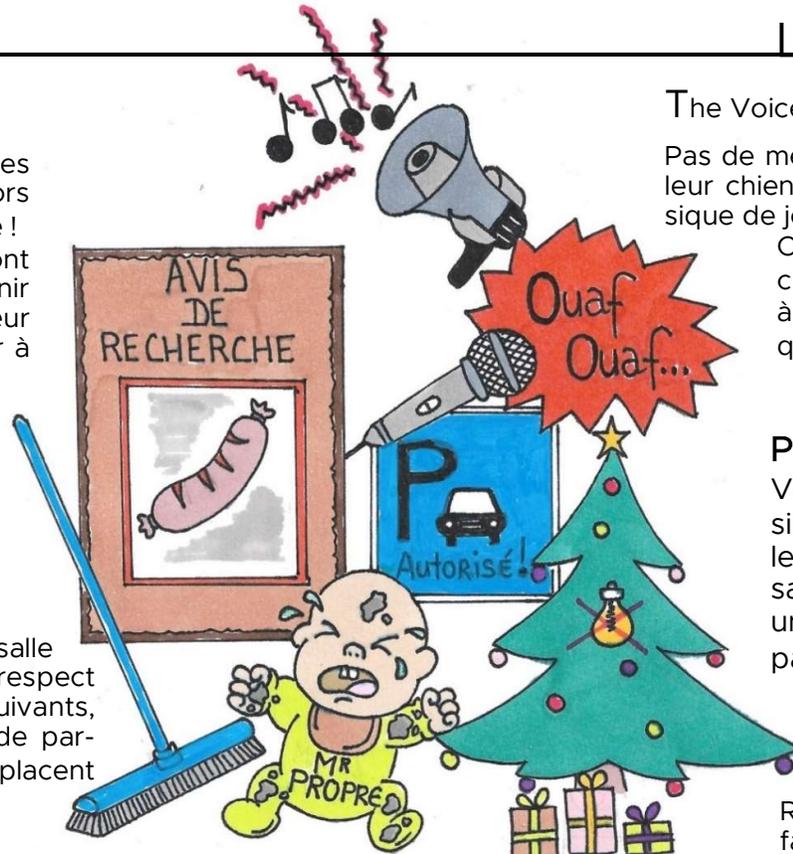
NICOLE CHERVILLE, Conseillère et Coach chez H2O AT HOME, vous propose de venir renforcer son équipe de Conseillers (Formation initiale et continue assurée) et partager un concept qui a du sens et des gestes sains, avec des produits ménagers écologiques et de la cosmétique bio.

Rejoignez une entreprise de vente à domicile française et engagée qui vous permet d'être vous-même, libre et épanoui... Que ce soit en temps partiel ou en tant que travailleur indépendant, vous serez accompagné par votre équipe et nos formations en ligne ou sur notre campus. Vous pourrez ainsi compléter simplement vos revenus ou viser la lune pour réaliser tous vos projets de vie... Tout est possible !

Une Information, des renseignements ? Contact par mail : nicole.cherville@orange.fr ou par téléphone au 06 01 72 75 51 / 02 99 96 95 06

Merci Marso !

Tes saucisses grillées nous ont régalé lors de Gennes En Fête ! Seuls ceux qui en ont profité pour garnir leur congélateur pourront continuer à en savourer...



The Voice

Pas de merci à tous ce qui laissent leur chien aboyer ou hurler la musique de jour comme de nuit...

Ce n'est pas un concours de chant ; pensez à vos voisins, à leurs oreilles et à leur quiétude !

Parking

Vous avez votre permis ? si oui, vous connaissez les panneaux de signalisation... Alors garez-vous uniquement sur les espaces autorisés !

Monsieur Propre

Vous utilisez une salle communale, par respect pour les usagers suivants, nettoyez la avant de partir ! Certains s'y déplacent à 4 pattes...

Esprit de Noël

Rassurez-vous, les enfants... Même avec moins de décorations lumineuses dans le bourg (les économies d'énergie s'imposant à tous), le Père Noël trouvera le chemin de votre sapin...



Centre d'incendie et de secours d'Argentré / Etrelles

Le vendredi 30 septembre dernier, une stèle en mémoire des pompiers d'Argentré, Etrelles, St Germain du Pinel, Brielles, Gennes s/ Seiche a été inaugurée. L'occasion de redire la considération que la population porte au travail remarquable et courageux que nos pompiers effectuent au quotidien. La commune a naturellement participé au financement de ce monument avec un don d'un peu plus de 500 €.



Sécurité routière

Le nombre de trottinettes électriques augmente de manière importante depuis maintenant plusieurs mois. Mais nous sommes nombreux à se demander ce que dit la réglementation à propos de ces véhicules et des obligations pour leur utilisateur ? L'infographie ci-contre résume les obligations, les équipements réglementaires et sanctions encourues...

TROTINETTE ÉLECTRIQUE
Ce que dit la loi
Depuis le 1^{er} juillet 2020

- L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans** (135 € aux parents)
- Casque audio interdit** (35 €)
- Passager interdit** (35 €)
- Vitesse limitée à 25 km/h** (135 €)
- 1 500 €** si la trottinette a été débridée
- Montant de l'amende en cas d'infraction** (€)
- Hors agglomérations** sur les routes autorisées aux EDPM*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire (135 €)
- Assurance obligatoire** Jusqu'à (3 750 €)
- Il est interdit de rouler sur les trottoirs** (35 €)
- La trottinette doit être équipée :** d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière (11 €)

(*) EDPM : engins de déplacement personnel motorisés
Infographie Le JSI
Source : www.service-public.fr



...Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme...

De vieux frigos hors service achetés pour 15 € à la RECYCLERIE de Vitré, des bombes de peinture, et beaucoup d'imagination, voilà ce qu'il a fallu aux participants à l'opération « Argent de poche » et aux bénévoles pour transformer ses objets du quotidien en 3 belles (et très colorées) cabanes à livres répondant ainsi aux attentes de certains lecteurs gennois !



Prochainement installées dans le bourg (auprès de la salle des lavandières, de la mairie et dans le lotissement du Grand Pré), elles permettront à **chacun d'y déposer ou d'y emprunter un livre librement**. Les frigos à livres offriront un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Accessibles 24h/24 et 7j/7, ils viendront compléter l'offre de lecture déjà existante sur la commune. Les premiers livres y seront disposés par les bénévoles de la bibliothèque à partir de ceux retirés des dans les rayonnages de la bibliothèque il y a un an ...

Depuis début octobre, nos nouveautés vous attendent ; en voici quelques-unes...



N'hésitez pas à venir toutes les découvrir et bonne rentrée littéraire à tous !

L'ETAT CIVIL

Bienvenue à...

Kélian BENÂTRE (Allée des Genettes)

26 juillet 2022

Tous nos vœux de bonheur à...

Florian GUILLOIS & Francesca MALLE

10 septembre 2022

Nous regrettons le départ de...

Madeleine HELIE née Guyot, 69 ans

18 juillet 2022

Georgette MALLIER née CHATELLIER, 98 ans

19 juillet 2022

Marie France GENDRY née PIAU, 80 ans

27 juillet 2022

Victor HERVE, 82 ans

13 août 2022

Joseph BERTHOIS, 101 ans

26 août 2022